



HAL
open science

La polyphonie de la communication gouvernementale au Sénégal : le cas de la crise des bourses d'études

Marième Pollèle Ndiaye

► To cite this version:

Marième Pollèle Ndiaye. La polyphonie de la communication gouvernementale au Sénégal : le cas de la crise des bourses d'études. La communication de l'État en Afrique. Discours, ressorts et positionnements in Simon Ngonu (dir.), 2020. hal-02524728

HAL Id: hal-02524728

<https://hal.science/hal-02524728>

Submitted on 30 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de
Simon NGONO

LA COMMUNICATION DE L'ÉTAT EN AFRIQUE

Discours, ressorts et positionnements

Préface de Bertrand Cabedoche

L'Harmattan

La communication de l'État en Afrique

Discours, ressorts et positionnements

Quels sont les mécanismes, les enjeux, les modalités et les facteurs explicatifs de la communication de l'État dans les pays d'Afrique ? Comment est-elle pensée, élaborée, mise en œuvre ? Pour quels objectifs, affichés ou souterrains ? À l'aide de quels outils info-communicationnels ? Comment accueille-t-elle les nouveaux acteurs producteurs devenus eux-mêmes producteurs d'information par leurs pratiques plus ou moins affirmées des technologies de l'information et de la communication ? Quelles en sont les forces et les faiblesses ?

Avec la mise en perspective internationale à laquelle procède l'ouvrage, peut-on encore parler de spécificités de la communication de l'État en Afrique quand les enjeux et les jeux d'acteurs se présentent désormais croisés au-delà des frontières ? Les propositions en éclairage de ce questionnement s'inscrivent dans une perspective compréhensive et critique. Elles privilégient parallèlement des terrains empiriques.

Les contributions de ce livre permettent de mieux appréhender et apprécier comment la communication de l'État s'organise aujourd'hui sur le continent à partir de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

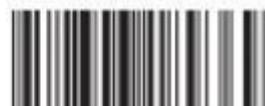
Cet ouvrage s'adresse aux étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et décideurs politiques désireux de comprendre les rouages et enjeux de la communication de l'État en contexte africain.

Simon Ngonu est docteur en sciences de l'information et de la communication de l'université Grenoble Alpes. Il est également chargé de cours au sein de la même université et chercheur au Gresec (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication). Ses travaux portent sur l'espace public et les débats télévisés, les réseaux socio-numériques et la communication de l'État.

Ont également contribué à cet ouvrage : Symplice Bouga Mvondo, Bertrand Cabedoche, Alexandre T. Djimeli, Manuella Heuchou Nana, Tahirou Kone, Ferhat Méchouèk, Aristide M. Menguele Menyengue, Selma Mihoubi, Mamadou Ndiaye, Marième Pollèle Ndiaye, Marcy Delsione Ovoundaga, Troie Thiery Tagne.

Études africaines

Série Communication



La polyphonie de la communication gouvernementale au Sénégal : le cas de la crise des bourses d'études

Marième Pollèle NDIAYE

UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC)

Section Communication

Université Gaston Berger de Saint-Louis / Sénégal

marieme-pollele.ndiaye@ugb.edu.sn

Résumé

Cette contribution propose d'étudier les différentes dimensions de la communication gouvernementale au Sénégal en s'appuyant sur l'exemple de la crise liée à la mort de l'étudiant Mouhamadou Fallou Sène, le 15 mai 2018, dans le cadre de manifestations pour le paiement des bourses d'études. S'inscrivant dans les sciences de l'information et de la communication (SIC), notamment dans le champ des communications organisationnelles, l'enjeu est de mettre en exergue le caractère « *complexe* » au sens de Morin (1990) de la communication gouvernementale. Concernant les éléments de méthodologie, nous avons opté pour l'analyse de discours pour étudier un corpus de documents traitant de la crise durant une période bien déterminée. C'est-à-dire, elle s'étale du 15 mai (date du drame) au 21 juin 2018 marquant la fin de la grève. En définitive, il apparaît que dans les pratiques, principalement en raison de la multiplicité des acteurs, l'on assiste à une polyphonie discursive, laquelle nuit à la lisibilité et la visibilité des messages.

Mots clés : polyphonie discursive, crise, communication organisationnelle, gouvernement, Sénégal.

Référence de l'ouvrage: Marième Pollèle Ndiaye (2020), « La polyphonie de la communication gouvernementale au Sénégal : le cas de la crise des bourses d'études » pp. 199-222 in Simon Ngonon (dir.), La communication de l'État en Afrique. Discours, ressorts et positionnements, Paris, éditions L'Harmattan, 362 p.

Introduction

Au Sénégal, en matière de communication gouvernementale, de multiples voix se font entendre dans l'espace public aboutissant souvent à un enchevêtrement des finalités communicationnelles, générateur de cacophonie discursive. Ainsi, en 2016 l'actualité médiatique fut marquée par le conflit opposant le ministère du Nouveau urbain et la Ville de Dakar sur l'aménagement de la mythique Place de l'Indépendance. Chacune de ces entités revendiquant sa légitimité à mener les travaux d'intérêt public. Des exemples de ce type de situation sont malheureusement pléthoriques et éloquents, et questionnent le performatif de la communication de l'exécutif.

À la lumière des sciences de l'information et de la communication (SIC), particulièrement du champ des communications organisationnelles, nous ambitionnons dans cette contribution de penser la complexité (Morin, 1990) de la communication étatique au Sénégal. Admettre la complexité du social équivaut à concéder qu'elle est un processus dynamique en perpétuel mouvement (Fusi, 2014, p.12 ; Gaye, 2016).

Cette contribution s'articule autour de trois points : dans une première section, nous introduirons la problématique qui nous occupe à savoir la compréhension des ressorts de la communication de l'État sénégalais. Nous argumenterons la raison qui justifie la désignation de ce processus communicationnel de « *complexe* ». Ensuite, l'occasion nous sera donnée de braquer la focale sur la crise liée à mort de l'étudiant Mouhamadou Fallou Sène et sur la communication déployée par l'État dans ces circonstances. Enfin, la troisième section, sur la base des données analysées, nous permettra d'évoquer la singularité et les ambiguïtés de la communication gouvernementale au Sénégal, une communication protéiforme.

La communication gouvernementale, un phénomène complexe

Dans les années 90, Djibril Samb rédigeait un rapport sur la communication gouvernementale au Sénégal. Publié en 2000, ce document sera accessible au grand public en 2016, et se révèle riche d'enseignements. Samb y donnait l'état des lieux de la communication étatique au Sénégal et établissait des constats amers. L'auteur dénonçait notamment le « *caractère incohérent de la communication gouvernementale* » lié selon lui aux « *discordances internes* » (p.8). Dans ledit document, l'on apprend également qu'en matière de communication, il y a une « *situation inégale d'un ministère à l'autre* ». Ainsi, certains comme le ministère des Forces armées sont organisés, quand d'autres se font remarquer par

leurs tâtonnements. Pour Samb, la solution repose alors sur une collaboration « *franche* » entre l'État et la presse nationale pour donner plus de lisibilité à cette communication.

Pour comprendre cette posture, il convient de rappeler que dans ce rapport, la communication gouvernementale est appréhendée sous l'angle des actions déployées par l'État à destination des médias publics ou privés (Samb, 2000, p.11). Ces derniers, à leur tour, véhiculeront les messages de l'exécutif auprès des citoyens. Autrement dit, l'on nous renvoie en filigrane à la fonction d'*agenda-setting* des médias. Un « *modèle qui établit une relation causale entre l'importance que les médias accordent à certains sujets et la perception qu'ont les consommateurs de nouvelles de l'importance de ces sujets* » (Charron, 1995, p.73). De fait, chez Samb le communicant est assimilé au journaliste, il verse alors dans un amalgame récurrent au pays de la *Téranga*¹. Pour autant, un journaliste n'est pas un communicant et vice-versa. La distinction est fondamentale malgré leurs relations : le journaliste traite l'information brute et la transmet quand le communicant met en forme l'information pour mieux faire passer le message. En effet, en ce qui nous concerne, les médias constituent des relais ou des médiateurs pour véhiculer le message aux publics-cibles. À partir de là, nous justifions Mbianda et Lewis (2011, p.143) qui disent que la communication gouvernementale

« vise à établir une interrelation entre les différentes structures de l'État, entretenir un dialogue des plus fructueux entre l'administration et les différentes couches de la communauté nationale, en mettant en œuvre tous les supports y afférant, afin de faciliter la circulation de l'information et faire que la transparence et la bonne gouvernance se traduisent par des réalités concrètes ».

Cette mise au point établi, afin de mieux cerner la problématique, il est utile de rappeler brièvement l'évolution de la communication étatique au Sénégal avant de poursuivre l'analyse.

Quatre mandatures, quatre façons de communiquer

Au fil des années, l'État sénégalais a toujours montré un attrait pour sa communication, conscient que la maîtrise de ces ressorts revêtait un caractère impéieux. Cela se manifeste par la mise à place, au lendemain de l'indépendance, en 1960 du ministère de l'Information, de la Radiodiffusion et de la Presse dirigé à l'époque par Obèye Diop. Une volonté d'institutionnalisation des rouages de la communication de l'exécutif qui cache parfois ses

¹ Autre nom pour désigner le Sénégal, la « *Téranga* » se traduit par « hospitalité » en wolof, une des langues locales dominantes parlées dans le pays.

faiblesses. Ainsi dans son mémoire de master en communication, Fall (2016) nous apprend que ce ministère a porté 26 appellations depuis sa création à nos jours. Tantôt nommé « ministère de la Culture et de l'Information » (1970) ; il deviendra en 1981 « ministère de la Communication » ; puis « ministère de la Communication et des Technologies de l'Information » (2001) ; en passant par le « ministère de l'Information et des relations avec les Institutions, Porte-parole du gouvernement » (novembre 2014) ; et depuis 2017, c'est le « ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Économie numérique ». Un changement de dénomination nerveux traduisant déjà une réelle difficulté des acteurs à dessiner les contours de la communication étatique.

De manière plus large, de Léopold Sédar Senghor à Macky Sall, le pays a connu quatre dirigeants, et chaque mandature affiche ses particularités communicationnelles.

Sous l'égide du président Senghor (1960-1981), le temps était plutôt à la propagande. Si dans la plupart de la littérature consacrée, elle est considérée comme l'ensemble des méthodes manipulatoires exécutées en vue de rallier la population. Nous épousons l'idée de Ellul (1967) selon laquelle, la propagande est une forme de communication et non pas une entité dissociable. Il n'y a pas donc une opposition idéologique entre d'une part, les régimes totalitaires et la propagande ; et d'autre part, la communication et les régimes démocratiques.

Afin d'illustrer la gestion de la communication de cette période, citons le cas de la vague de contestation des étudiants et des syndicats qui a touché le Sénégal en mai 68, de même que d'autres grandes villes comme Paris ou Chicago. Le gouvernement senghorien a fait face à une crise sans précédent, c'était l'embrasement dans Dakar et ses environs. La première réaction de l'exécutif fut de ne pas communiquer et de jouer l'autorité avec une répression policière qui envenima les choses. Pour calmer le jeu, le président Senghor fit un discours à la nation, il changea de ton et céda en annonçant des mesures phares. Parmi lesquelles la réduction du train de vie de l'État en supprimant les indemnités des ministres et des députés (Guèye 1, 2018). En somme, la communication de l'époque était contrôlée par la présidence, Senghor était souvent au-devant de la scène. La communication était centralisée et en ce sens, elle se voulait uniforme.

Avec Abdou Diouf au pouvoir de 1981 à 2000, la communication gouvernementale change légèrement de forme. Le chef de l'État ne se positionne plus systématiquement au premier plan. Par ailleurs, il y a eu résolument de réelles tentatives de structuration des pratiques comme en témoigne la mise en place au sein de l'armée d'une Direction de l'Information et des Relations publiques (DIRPA), dans le contexte de la crise casamançaise en 1993. En effet,

à la suite de parutions dans la presse des exactions de l'armée en Casamance (disparitions et exécutions de villageois non armés à leur domicile), la réputation de l'exécutif était en jeu. Dans un premier temps, la communication minimisa le mouvement indépendantiste. Il s'agissait de banaliser leurs actions « *réduites au fait de quelques individus écervelés* » (Guèye 2, 2015). Cependant devant l'engouement de la société civile et de l'opposition qui donnaient de la voix pour décrédibiliser certains discours, la DIRPA a vu le jour pour contrôler l'image de l'exécutif et les informations diffusées autour de la crise. En résumé, l'on note ici une mise en place d'organes relais de la communication gouvernementale.

De 2000 à 2012, Abdoulaye Wade est au pouvoir et crée un bouleversement de style. C'est une communication omniprésente pour un président omniprésent. Comme le faisait remarquer à juste titre le spécialiste en communication Ly (2013), Wade « *parle à la place de ses ministres, de l'administration, dérange et détourne les règles préétablies* ». Les cacophonies étaient légion comme l'illustre l'affaire Alex Ségura. En 2009, le représentant du Fonds monétaire international (FMI), susmentionné, s'est vu remettre par la présidence sénégalaise un « *cadeau* » désobligeant de cent trente-trois mille (133 000) euros en liquide, qu'il reversera aux autorités sénégalaises. Pour se défendre des accusations de corruption, l'exécutif sort un communiqué dans lequel, il avance que la somme remise était un « *cadeau traditionnel d'adieu* » et qu'il n'y avait là rien de choquant. Le président reconnaîtra, dans le même document, que le montant était une « *erreur* ». Quelques jours plus tard, le Premier ministre d'alors, Souleymane Néné Ndiaye, faisait une sortie médiatique maladroite reprise par *Jeune Afrique* en date du 27 octobre 2009. Il déclara que l'idée n'était pas de corrompre Ségura mais juste de l'aider « *à acheter des cadeaux pour ses parents* ». Il enfonce le clou avec d'autres phrases dérangeantes afin de dédouaner l'exécutif, du genre : « *100.000 euros, c'est rien. (...). Avec cette somme, qu'est-ce que vous pouvez acheter en France ? Vous ne pouvez même pas vous payer un appartement* » ou encore « *On corrompt quelqu'un qui arrive ou de qui nous attendons des actes, mais franchement M. Segura qui quitte Dakar ne pouvait plus nous servir à quelque chose* ». Malheureusement, cette situation ne servira pas de leçon car les acteurs de la communication gouvernementale continueront à se donner en spectacle en se contredisant sur des faits, décrédibilisant, la portée de leurs discours. On assiste ici aux prémices de la mise en scène de la communication des acteurs du gouvernement, créant ainsi une pluralité des voix sans réelle harmonie.

Depuis 2012, le successeur de Wade, Macky Sall affiche des volontés d'harmoniser la communication gouvernementale en revenant à plus de sobriété. Ainsi au début de sa

mandature en 2012, le chef de l'État exhortait chaque ministère à « *élaborer, dans son département une stratégie et un plan de communication rigoureux et efficaces, destinés à l'information correcte de l'opinion nationale sur les réalisations du Gouvernement* » (Communiqué de presse du Conseil des ministres du 27 décembre 2012). Dans la foulée, un atelier regroupant les chargés de communication des différents ministères du gouvernement du premier ministre de l'époque, Abdoul Mbaye, fut organisé. Toutefois, dans la pratique, il apparaît encore de nombreuses dissonances. Citons, l'étalage de conflits dans les médias en juillet 2018 du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation contre son collègue de l'Économie, des Finances et du Plan. Le premier reprochant au second les réductions budgétaires qui frappent le secteur de l'éducation et de la formation.

De ces constats, l'on peut s'interroger sur le performatif de la communication gouvernementale dans l'espace public. Celui-ci est appréhendé ici, en tant que « *lieu de médiation (entre les citoyens et les pouvoirs) et un espace de communication (entre acteurs), un lieu symbolique où l'on traite des questions relevant de la collectivité* » (Dacheux, 2010). En outre, « *c'est un espace conflictuel puisque les individus et les organisations collectives qui se rencontrent dans l'espace public n'ont ni les mêmes intérêts ni les mêmes compétences politiques ni le même poids social* » (Ibid.). Assurément, coordonner ou articuler la communication étatique semble être une entreprise difficile à réaliser. Ainsi, une première hypothèse se dégage. Il s'agit d'avancer l'existence d'une antinomie structurelle de l'État qui parasiterait la lisibilité et la visibilité de sa communication. Par ailleurs, comme seconde hypothèse, nous avons que le positionnement de la communication gouvernementale serait difficile à qualifier car à cheval entre la communication publique et la communication politique. Nous envisagerons alors cette communication comme un processus complexe où se croiseraient et s'entrecroiseraient des stratégies singulières d'acteurs en quête de reconnaissance.

La « *complexité* » est souvent présentée comme une alternative pour désigner les réalités difficilement saisissables en incitant le chercheur à dépasser les raisonnements simplistes. Par ailleurs, comme nous le préconise Gaye (2016) pour cerner la notion de complexité, une digression par son étymologie est nécessaire « *pour mieux comprendre son ambition* ». Dans ce dessein, Morin (1990, p. 21) est de bons conseils :

« *Au premier abord, la complexité est un tissu (complexus : ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés : elle pose le paradoxe de l'un et du multiple. Au second abord, la complexité est effectivement le tissu d'événements,*

actions, interactions, rétroactions, déterminations, aléas qui constituent notre monde phénoménal ».

En d'autres termes, loin d'être un salmigondis, la pensée complexe s'exprime dans la systémique avec trois principes (Morin, 1990). Le principe de « *réursion organisationnelle* » manifesté à travers une boucle rétroactive où causes et effets sont interdépendants ; le principe « *dialogique* » avec une articulation entre plusieurs éléments opposés mais qui coopèrent ; et le principe « *hologrammique* » où « *la partie est dans le tout, mais le tout est dans la partie* » (*ibidem*, p.100). En conséquence, s'intéresser à la complexité de la communication gouvernementale consiste à détecter « *les liaisons, articulations, solidarités, implications, imbrications, inter-dépendances* » (Morin, 1977 cité par Gaye, 2016). Cela équivaut également à convoquer la métaphore de la « polyphonie » pour nourrir la réflexion.

La polyphonie de la communication gouvernementale en question

Le mot « polyphonie » du grec « *poluphônia* » traduit une « *multiplicité de voix ou de sons* » (Fabula, 2007). Emprunté au domaine musical, il renvoie à la « superposition de deux ou plusieurs mélodies indépendantes, vocales et instrumentales ayant un rapport harmonique ou non » (CNRTL, 2018). Par métaphore, le célèbre écrivain russe Bakhatine fut le premier à le convoquer dans son œuvre. Il parle de « *polyphonie énonciative* » pour désigner de manière large, la présence dans un énoncé ou un discours de « voix » distinctes de celle de l'auteur du texte. Pour notre part, parler de « polyphonie » de la communication gouvernementale revient à intégrer dans l'analyse la pluralité des acteurs prenant part au processus. À titre indicatif, dans le gouvernement actuel de Mahammad Boun Abdallah Dionne du 07 septembre 2017, l'on dénombre quarante (40) ministres, y compris le premier ministre. Ceci augmente, a priori, les risques de confusion. Voilà pourquoi, limiter la communication gouvernementale à un seul acteur constituerait un biais dans l'étude. Concrètement, la communication gouvernementale fait référence, d'abord, à la communication du Premier ministre. Toutefois, celui-ci peut s'effacer dans certaines situations au profit de ses ministres. Le gouvernement est très sollicité par les médias. Ces derniers jouent, comme nous l'annonçons plus haut, un rôle de relais entre les citoyens et les membres de l'exécutif. Ensuite, nous avons le président de la République, élu au suffrage universel. Il est dans l'obligation de rendre compte de ses actes aux citoyens, une manière de rechercher en filigrane leur consentement. C'est également lui qui définit la politique du gouvernement, donc sa communication s'intègre, parfois, dans la communication gouvernementale. De surcroît, la communication présidentielle bénéficie

d'une attention particulière des médias. Par exemple, le silence du chef de l'État sur un sujet peut être traduit comme une minimisation du problème.

S'en suivent les conseillers en communication. Ils sont censés gérer les relations avec la presse et garantir la cohérence des pratiques pour leur assurer plus d'efficacité. Notons, pour clôturer cette liste, les préfets, les administrations déconcentrées de l'État et les organismes sous tutelle des ministères. Ils sont régulièrement interpellés pour diffuser des messages, ce sont des interlocuteurs privilégiés du fait de leur proximité avec les citoyens.

Ces acteurs hétérogènes revendiqueraient, chacun à leur niveau, une légitimité à porter la parole de l'État. À ce stade, Elias et Gierke sont pertinents à convoquer. En effet, si le « Je » marque notre différence par rapport aux autres (Elias, 1991), Gierke (cité par Blanchet, 2011, p. 17) « *soutient que l'individu ne peut pas être pensé indépendamment de la communauté à laquelle, il appartient* ». Il s'agit, par-là, de souligner la diversité des voix de la communication étatique. Le « Nous » se différencierait du « Je » : « *l'imbrication des actes, des projets et des objectifs de nombreux « Je » fait toujours naître quelque chose de nouveau qui n'a été projeté, voulu ni crée tel que cela se présente par aucun individu pris en particulier* » (Elias, 1991, p. 105). Le « Nous » a une identité spécifique. Dans le cas de la communication gouvernementale, le « Nous » peut renvoyer à l'instance étatique pris dans son ensemble, et le « Je » à chaque acteur avec ses objectifs spécifiques.

Évoquer la polyphonie de la communication gouvernementale, c'est aussi pointer le positionnement « flou » des pratiques de l'exécutif. Celui-ci serait partagé, d'une part, entre l'injonction de faire de la communication publique par la transmission des informations publiques et les enjeux politiques du contexte. Pour le premier aspect, nous retiendrons l'acception selon laquelle l'information publique s'inscrit dans « *une logique d'action et de résultat. Il s'agit donc d'une communication stratégique* » (Balima, 2000, p.219). Précisément, c'est une « *communication didactique qui appelle de la part des destinataires une activité d'apprentissage, de commentaire ou de mise en œuvre* ». Cette vision de Balima est particulièrement intéressante car elle intègre les « *implications politiques* » de l'information publique. En effet, et cela introduit l'autre aspect, des enjeux politiques s'ajoutent à la partition de la communication gouvernementale puisque certains acteurs, du fait de leur statut d'homme politique ou de la politisation de leur poste, joueraient de la médiatisation pour s'imposer auprès de l'opinion publique. Une posture paradoxale quand l'on sait que le temps de la communication politique diffère du temps de la communication publique, qui se distingue, à son tour, du temps du citoyen. La métaphore de la « polyphonie »

permettrait alors de signifier des ambiguïtés de la communication de l'exécutif. Des discordances entre acteurs qui rendraient difficile voire impossible toute harmonisation des pratiques de communication. Cet enchevêtrement découlant de la situation se répercuterait dès lors sur le performatif du discours de l'État.

Des précisions méthodologiques et le décryptage de la communication étatique

En nous appuyant sur le cas de la crise liée au décès de l'étudiant Mouhamadou Fallou Sène en mai 2018, nous allons décrypter la communication de l'État pour gérer la situation. Le but est d'étudier les discours émis en situation de communication gouvernementale. En outre, il est question d'interroger le contexte dans lequel les acteurs en présence ont déployé leurs pratiques. Auparavant, un détour est utile pour éclairer le lecteur sur la méthodologie adoptée dans cette étude.

Les éléments de méthodologie

Pour tester nos hypothèses, nous optons pour l'analyse de discours afin d'identifier et de nommer le processus de communication singulier de l'État sénégalais. Cette option sera croisée avec l'approche communicationnelle pour étudier le rôle joué par les acteurs dans cette communication. Cette méthodologie nous paraissait la plus réalisable car des entrevues avec les émetteurs se révèlent compliqués à la veille des élections présidentielles de février 2019. La période étudiée s'étale du 15 mai (date du drame) au 21 juin 2018 marquant la fin de la grève. Une quinzaine d'articles de presse, déclarations, discours et interviews des membres de l'exécutif constitue notre corpus. Pour la sélection des textes, à partir d'une lecture flottante, nous avons procédé par des mots clés. À chaque fois qu'un journal faisait sa UNE sur la mort de l'étudiant Fallou Sène ou traitait du drame dans une de ses rubriques, il retenait notre attention. Il fallait ensuite identifier si un des acteurs de la communication gouvernementale identifiés plus haut, entraient en scène. Parfois, les articles étaient redondants donc il a fallu faire un tri. Par ailleurs, nous étions aussi attentive aux communiqués officiels émanant de la présidence et des ministères concernés par l'affaire.

Nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité au travers cette étude, mais nous souhaitons ainsi, proposer une compréhension du phénomène de la communication gouvernementale. A présent, dans les paragraphes qui suivent, nous allons revenir sur les circonstances ayant conduit au drame avant de revenir sur les différents rythmes de la communication étatique

dans ce contexte singulier.

La communication de l'État à la suite du décès de Mouhamadou Fallou Sène

Le 11 mai 2018, la Coordination des étudiants de Saint-Louis (CESL), affiliée à l'université Gaston Berger, décrète 48 h de « journées sans tickets » dans les restaurants du Centre régional des œuvres universitaires (CROUS). Un procédé régulièrement employé pour contester contre le retard dans le paiement des bourses. Cependant, face au *statu quo* des autorités, la CESL surenchérit en décrétant 48h de cessation d'activités pédagogiques. La réaction du rectorat ne se fit pas attendre ; le 14 mai, une note de service est envoyée à l'ensemble des membres de la communauté universitaire. On y apprend que le « *manque à gagner pour le CROUS* » est considérable et que ce type d'actions ne peut plus être tolérée. Est annoncé, par un communiqué du recteur, le déploiement des forces de l'ordre, dès le lendemain, au niveau du campus pour sécuriser les restaurants. Cette réaction provoqua la colère des étudiants, lesquels après une assemblée générale organisée en urgence, décidèrent de mettre tout en œuvre pour empêcher les forces de l'ordre de pénétrer dans le campus. Le mardi 15 mai au matin des échauffourées éclatent entre étudiants et forces de sécurité. Des tirs s'en suivent et une balle atteint mortellement l'étudiant Mouhamadou Fallou Sène, 26 ans, qui succombera plus tard des suites « *d'une hémorragie de grande abondance avec une arme à feu* », selon le rapport d'autopsie consulté par le journal *L'Observateur* daté du 17 mai 2018. Les étudiants, choqués, réclament justice pour leur camarade, décrètent une grève illimitée et multiplient les actions de protestation. D'importants dégâts sont notamment à noter au niveau des locaux de l'UGB (bureaux saccagés, murs calcinés, véhicule brûlé, etc.). C'est l'éclatement de la crise. Une vague d'indignation secoue le pays. En signe de solidarité, les universités de Dakar, Thiès, Bambey et Ziguinchor entrent dans le mouvement.

La communication gouvernementale entre alors en scène.

Le président de la République réagira rapidement en publiant un message sur son compte twitter : il présente ses condoléances à la famille éplorée, et révèle avoir donné l'injonction au Gouvernement de tirer au clair cette affaire. Un communiqué officiel, signé le porte-parole du gouvernement, suivra. On y revient en substance sur les « *causes réelles* » qui ont conduit à l'issue malheureuse, notamment le retard dans la « *modernisation du système de paiement* » des bourses d'études lancée par la banque partenaire de l'État. Par suite, le communiqué regrette les incidents ayant occasionné la mort de l'étudiant, en précisant qu'il y a eu une « *vingtaine de blessés dont dix-huit du côté des forces de l'ordre* ». Puis, l'on rappelle que le

président Sall a saisi le procureur de la République pour ouvrir une information judiciaire. Le ministre des Forces Armées fut aussi un des premiers à s'émouvoir, en tentant de justifier l'action des gendarmes ayant provoqué la blessure mortelle. Il déclara que le recteur avait pris ses responsabilités en faisant appel au service de la gendarmerie. Ensuite, il dira que ce sont les étudiants qui ont déclaré les hostilités : « *Le commandant des opérations, étant encerclé, a senti que ses hommes étaient en danger et il y a eu la réaction qui a causé la mort de l'étudiant Fallou Sène* ». Son collègue de la sécurité intérieure renchérit en précisant que les forces de l'ordre comptaient plus de blessés dans leur camp que les étudiants.

Le communiqué du Conseil des ministres daté du 16 mai, fut l'occasion pour l'Exécutif de formuler à nouveau ses condoléances « émues » au « *nom de la Nation* », à la famille du défunt et à l'ensemble de la communauté universitaire. Le ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'Innovation (MESRI) fut beaucoup critiqué car sa réaction a tardé. En effet, son communiqué sortira seulement le lendemain du drame. Dans ce document, le ministre formule ses condoléances, « *au nom de toute la communauté universitaire* », à la famille et « *tout particulièrement aux étudiants du Sénégal* ». Il affirmera « *sa sollicitude* » et « *son attention aux victimes de ces évènements malheureux* » avant de lancer un appel à l'apaisement en direction de « *tous les acteurs* ».

Par ailleurs, la présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE), à la tête d'une délégation et au nom du Président de la République, s'est rendue au domicile des parents du défunt pour présenter les condoléances. Elle en profita pour annoncer des mesures prises par l'État pour accompagner la famille de feu Mouhamed Fallou Sène. Plus spécifiquement, le président Sall annonce que le fils du défunt sera « *pupille de la Nation* ». En outre, « *une somme de 10 millions FCFA a été allouée à la famille Sène, pour la prise en charge de tous les hôtes, voisins, amis et parents qui viennent exprimer leur solidarité* ». La responsable du CESE annoncera aussi que le chef de l'État était disposé à accorder une entrevue privée au père du défunt. Quelques temps après, le ministre de la Justice, face aux critiques dénonçant la lenteur de l'enquête, déclarera que le procureur de la région de St-Louis a fait son travail à son niveau et qu'il a passé la main au procureur de la République.

« *Le procureur de la république a commencé son travail et continue son investigation. Mais il faut comprendre que la justice fonctionne ainsi. Elle œuvre pour la manifestation de la vérité, on doit éclairer sur les conditions dans lesquelles cela a pu se faire. C'est à partir de ce moment, que les décisions qui doivent être prise par la justice vont l'être* », (Ndar Info.com daté du 20 juin 2018).

Dans ce climat, les étudiants réclament les démissions des ministres coupables selon eux de la tragédie, à savoir : le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan. Ils exigent aussi le départ du recteur de l'université Gaston Berger ainsi que celui du Directeur du CROUS. Le chef de l'Etat cèdera sur le second point et accordera une série d'audiences aux représentants des étudiants pour trouver une solution de sortie à la crise. Ces audiences causeront des tensions entre les délégués étudiants des diverses universités. Par ailleurs, une célébrité nationale, Omar Pène (lead vocal du groupe Super Diamono) connu et reconnu pour son attachement aux étudiants, est nommé « *ambassadeur de bonne volonté* » par le président de la République. Son rôle est le suivant : faciliter le dialogue entre les étudiants et les autorités étatiques. Le 21 juin 2018, les étudiants lèveront le mot d'ordre de grève illimitée.

En résumé, il y a huit (8) acteurs sous les feux des projecteurs et trois principaux (3) rythmes de la communication gouvernementale. Ces rythmes sont dictés par les discours des acteurs prédominants dans l'espace public. Ainsi, quand la communication présidentielle temporise (1), les ministres régaliens haussent le ton et défendent les forces de sécurité (2). Quant au ministre de la justice, il rappelle la particularité du délai exigé pour la justice et invite à la patience (3).

Après avoir passé en revue les temps forts qui ont marqué la communication gouvernementale, voyons, maintenant, les conclusions de notre étude lexicographique et rhétorique.

De la polyphonie discursive à la communication protéiforme

Le décès de Fallou Sène se définit comme une crise. Dans de précédents travaux (Gaye et Ndiaye, 2016), nous concevions la crise comme un « *événement non exceptionnel* » et récurrent au niveau des organisations. D'un côté, cela revient à défendre le postulat d'une dimension processuelle de la crise. En d'autres termes, la crise n'est pas soudaine mais il y existe juste un élément déclencheur qui la révèle. Le communiqué du porte-parole du gouvernement en revenant sur les raisons ayant conduit à ce drame, donne du crédit à nos propos. Sur une « *population de quatorze mille étudiants* », lit-on, des centaines n'ont pas pu disposer de leur carte bancaire pour percevoir leurs bourses. De même, il est rappelé que des rencontres se sont déjà tenues entre les représentants des étudiants, le gouverneur de la région de St-Louis et le Directeur du CROUS sur « *la question de l'indisponibilité des dites cartes, en vue de trouver des solutions idoines, en relation avec la banque partenaire* ». Un terreau

fertile à l'éclosion de la crise des bourses préexistait donc à la mort de Fallou Sène, événement déclencheur). De l'autre côté, consentir le caractère non surprenant de la crise, revient à accepter l'État en tant qu'organisation au sens de Le Moëne (2008). Pour ce chercheur en communication organisationnelle, l'organisation traduit à la fois la structure et le processus de structuration. Elle « *résulte d'un projet et fait tenir tout cela ensemble* », l'organisation est ce qui « *donne cohérence et stabilité, ce qui relie. Elle est un dispositif de médiation* ». De là, comme toute organisation, l'État est traversé par « *des logiques de vitesse et de synchronisation, de dynamique et de fluidité, parfois discontinu, ponctué d'événements et de ruptures* » (*Ibidem*).

Dans les paragraphes qui vont suivre, nous allons revenir sur la force instituante du discours sur la mort de Fallou Sène avant de témoigner de la complexité de la communication gouvernementale.

La force instituante du discours sur le drame

La comparaison des différents lexiques de l'ensemble du corpus révèle un discours axé sur les univers suivants : la « désolation », la « justice », la « preuve » et l'« accalmie ». Tous les acteurs déplorent le décès de l'étudiant Mouhamadou Fallou Sène avec des expressions telles que « *profonde émotion* », « *douloureuse circonstance* », « *événement malheureux* », « *mort inacceptable* »... Au-delà, mentionnons la présence du champ lexical de la « justice », comme étant l'apanage de la communication présidentielle. En effet, que ce soit le communiqué de presse signé par le porte-parole du gouvernement ou celui diffusé à la suite du Conseil des ministres, le chef de l'État se positionne comme le défenseur de l'équité. Ainsi, il est rappelé dans le communiqué officiel qu'il y a eu beaucoup de blessés du côté des forces de sécurité. Une manière d'éviter de prendre partie dans ce contexte difficile, en endossant le rôle du justicier. Le Chef de l'État exige des éclaircissements afin que « *toute la lumière* » soit faite sur cette affaire et les « *responsabilités situées* ». Ces deux formules sont redondantes dans les documents. Notons aussi que s'agissant de justice, il n'est pas seulement question de trouver les coupables et de les sanctionner. L'enjeu est aussi d'obtenir justice pour la famille du défunt en leur promettant des réparations. Nous l'avons vu par exemple, quand l'État apporte un soutien financier aux parents. Cependant, réclamer justice ne suffit pas, il faut prouver son engagement. De ce fait, le Chef de l'État traduit en actes ses intentions. Ainsi une information judiciaire a été ouverte « *immédiatement* », « *une autopsie en cours* », et l'Inspection générale de l'État (IGE) diligentée pour « *faire le point sur le système et les procédures de paiement des bourses d'études* ». Tout ceci pour obtenir des réponses « *dans les meilleurs délais* ».

Enfin, le lexique de « l'accalmie » est porté par tous les acteurs qui tournent le contenu vers une sortie de crise en appelant les esprits à se tranquilliser : l'on assiste à l'« *appel à l'apaisement* » pour retrouver « *la sérénité indispensable à la quiétude qui doit caractériser cette période de deuil* », ou encore l'on encourage les acteurs, précisément les étudiants, à privilégier des « *voies pacifiques dans leurs relations avec l'administration publique* ».

Les résultats ont aussi interrogé la force instituante du discours qui octroie la singularité des rhétoriques des acteurs en présence au service de la construction d'un récit sur la mort de Fallou Sène. En effet, cette perte humaine projetée sur le devant de la scène les revendications récurrentes des étudiants pour de meilleures conditions d'études et un paiement des bourses à échéance. La mort de Fallou Sène est traitée comme un enjeu à la fois politique, culturel et social. Le choix des mots traduit la priorité accordée à l'un ou l'autre des aspects. Pour mieux clarifier nos propos, un détour par Castoriadis (1999) s'impose.

Ce philosophe postule que toute société est régie par ce qu'il qualifie de « *significations imaginaires sociales* », lesquelles ont une fonction de consolidation du lien social, ce sont par exemples le « *tabou* », la « *vertu* », la « *nation* », « *Dieu* », etc. Elles sont « *imaginaires* », et « *non pas rationnelles, fonctionnelles [...] elles ne peuvent être effectives et effectivement vivantes qu'aussi longtemps qu'elles sont fortement investies et vécues par des êtres humains* » (p. 133). En résumé, cet « *imaginaire institué* » a pour rôle principal d'instaurer des limites et des valeurs. Cependant, Castoriadis appelle à une distinction avec « *l'imaginaire instituant* ». Celui-ci, renvoie « *à une vie fantasmatique, individuelle et collective, apparaissant lors de crises historiques et politiques, voulant mettre en question les institutions et mœurs estimés sclérosés du passé* » (Ansart-Dourlen, 2005).

En l'appliquant à notre cas, nous mettons en exergue « *l'imagination instituante* » de la communication gouvernementale autour du décès de Fallou Sène. Les acteurs de cette pratique, avec le président comme chef de file, sont à la recherche d'une cohésion autour de la tragédie. De là, intégrer la notion de cadre dans l'analyse semble utile. Le concept est largement usité en sciences sociales, notamment en psychologie, sciences politiques, anthropologie ou encore en sciences de l'information et de la communication (SIC). Le cadre « *place le contexte, le parcours de l'individu et sa perception des événements au centre de l'analyse d'une situation* » (Hervé-Bazin, 2009, p.86). À partir de ce principe, il faut comprendre que les discours sont produits dans un cadre singulier que seule la connaissance du contexte permet d'analyser et de comprendre. Si dans notre société contemporaine, la perte d'une vie humaine est inestimable, culturellement au Sénégal, elle est une fatalité, de l'ordre

du divin. Le ministre de l'Intérieur valide cette posture quand dans un entretien accordé à la Radio Future Médias (RFM), il déclarait : « *Tout le monde est d'accord que Mouhamed Fallou Sène ne devait pas dépasser le 15 mai en termes de vie* ». Dans la même lancée, il est d'usage d'offrir de l'argent à la famille du défunt quand l'on présente ses condoléances. En envoyant la présidente du CESE aux funérailles du défunt, l'exécutif n'échappe pas à la règle. Aussi, dans un pays de croyants, les billets offerts aux parents éplorés pour un pèlerinage à la Mecque afin qu'ils prient « *pour le repos de l'âme de leur défunt fils* » sont à relativiser. Du reste, en annonçant que la « *bourse était une priorité sociale absolue* », c'est l'État Providence qui s'exprime au service de ses citoyens.

Par ailleurs, le cadrage est aussi à envisager telle une méthode persuasive pour parler comme Gerstlé (2004, p.89). L'activité renvoie, cette fois, à la « *définition d'un problème [...] par la présentation sélective, par discrimination de certaines considérations qui induit ou oriente vers une interprétation particulière de l'objet* ». C'est une stratégie dans la communication de l'État, qui dans le cas qui nous occupe, consiste à faire comprendre et accepter la crise liée au retard de paiement des bourses d'études. Le cadrage est une méthode convoquée par l'État dans sa communication pour convaincre et orienter l'interprétation des citoyens. De fait, en revenant sur l'origine de la crise et en insistant sur les actions déjà réalisées par le passé pour éviter ce type de situation, l'exécutif cadre ses arguments.

Finalement, la force discursive instituante participe à la mise en visibilité de certaines facettes du discours au détriment d'autres. Ainsi, en filigrane, l'on peut d'ores et déjà souligner l'apparition de certains enjeux politiques dans le traitement de la crise. Avec la multiplication des acteurs et leur prise de parole polyphonique, l'on peut basculer très vite dans la cacophonie. De là, émerge une communication protéiforme.

La communication protéiforme de l'État, manifestation de la discordance des voix

De nos observations, le processus communicationnel de l'État est protéiforme. C'est-à-dire qu'il s'exprime sous des formes composites. Il est marqué par une antinomie structurelle et l'enchevêtrement de la communication publique avec la communication politique. Effectivement, il nous semble que ces deux concepts pris séparément ne permettraient pas de caractériser la communication gouvernementale. Nous allons ainsi confronter nos hypothèses pour mieux avancer dans la discussion.

La première hypothèse, selon laquelle, il y aurait une antinomie structurelle de l'État nuisant à la lisibilité et à la visibilité de sa communication se vérifie. Cette expression désigne un État partagé entre d'un côté son imputation, et de l'autre sa députation selon le modèle théorique de d'Almeida (2007, p.122). L'imputation est « un terme important en droit et en comptabilité » puisqu'il est au fondement de la responsabilité (*Ibidem*). Elle renvoie à la légitimité des urnes qui ont porté les principaux acteurs de la communication gouvernementale au pouvoir. La communication s'effectue donc dans ce cadre que l'État revendique pour dépasser toutes critiques, mais aussi pour affirmer plus facilement son autorité. Nous l'avons vu avec la rhétorique du ministre des Forces armées plaidant la légitime défense pour ses hommes. Il est dans son rôle en tant que ministre de tutelle. Cette imputation renvoie aussi à l'obligation à faire de la communication publique pour les acteurs. Il s'agit de diffuser des informations publiques (au sens de Balima, 2000, p.219) aux citoyens pour les renseigner sur l'évolution de l'enquête sur la mort de Fallou Sène et sur les mesures prises par l'État.

Par ailleurs, l'organisation étatique mise aussi beaucoup sur la députation. Dans « *la question de la députation se profile la question du contrat social, de la volonté générale et du bien commun* » (d'Almeida, 2007, p. 122). La mort de Fallou Sène est une crise et les membres de l'exécutif sont dans l'impératif de communiquer. Ils ont tout intérêt à déployer des activités de communication, dans l'optique de stimuler leur légitimité. En effet, il s'agit pour ces acteurs de la communication gouvernementale d'affirmer leur compétence à incarner l'intérêt général en dehors de toute obligation légale. Dans le contexte sensible de la mort de l'étudiant Fallou Sène, chaque acteur veut se démarquer sur la scène médiatique en montrant qu'il endosse pleinement le rôle assigné. C'est une question d'image.

Goffman (1974, p.9) disait que la société n'est qu'un jeu où l'individu cherche à ne pas « *perdre la face* » pour rester en société. Il articule d'ailleurs cette notion de « *face* » avec celle de « *cadre* ». Pour le sociologue canadien, le cadre se focalise sur l'interaction, la face de l'individu et les normes dictées par la société. La face est « *la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier* » (*Ibidem*). Chaque personne, dans une situation donnée, se comporte conformément aux attentes du groupe. Ces attentes sont autant de normes sociales qui orientent les actes et comportements des individus en interaction. Dans notre exemple, nous l'expérimentons avec le ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Pour répondre aux reproches devant son manque

de réactivité à l'annonce du décès de l'étudiant, dans un communiqué officiel rédigé à la première personne, le ministre précisera qu'il était « *retenu hors du territoire national dans le cadre d'une mission gouvernementale* ». Autrement dit, il était en déplacement non pas pour servir ses intérêts personnels mais pour défendre l'intérêt général.

Nos analyses révèlent ainsi une certaine ambivalence dans les pratiques nuisant à la performativité de la communication gouvernementale. D'un part, pour garder la face, l'État doit faire respecter ses prérogatives régaliennes en assurant la sécurité des symboles de la République comme l'université. D'autre part, la force instituante du drame de la mort de Fallou Sène, encourage l'annonce de discours allant vers la limitation de l'usage de la force face à des plus faibles. Notre seconde hypothèse consistant à parler d'une communication gouvernementale à cheval entre communication publique et communication politique prend alors tout son sens.

La communication gouvernementale est complexe à cause de ses multiples facettes. Pour la qualifier, cette communication publique s'avère réductrice car elle ne tient pas compte de la communication présidentielle. De surcroît, elle n'accepte pas les ambitions politiques cachées derrière les rhétoriques et les rapports de force des acteurs pour être visible dans l'espace public. Inversement, la communication politique semble réductrice, car elle n'intègre pas le fait que les membres de l'exécutif sont capables d'aller au-delà du « Je » (ambitions personnelles) pour tendre vers un « Nous » (promotion de l'intérêt général). Il s'agit de se mettre d'accord avec des arguments contradictoires, et de manière implicite, sur la conduite à adopter pour ne pas perdre la face.

Concrètement, l'analyse des discours des acteurs de la communication gouvernementale montrent une communication politique invisible. L'« *invisible n'est pas l'opposé du visible* », c'est-à-dire que ce ne sont pas des discours inexistant, mais seulement moins présents dans la sphère publique (Hervé-Bazin, 2009, p.85). Par exemple, quand la communication présidentielle use des adverbes de temps comme « *immédiatement* », « *rapidement* » afin d'insister sur la sortie de crise ; il faut sous-entendre que les élections présidentielles de février 2019 sont en ligne de mire. De plus, le gouvernement sort d'une vague de grèves des enseignants qui a duré plusieurs mois, l'émergence d'un nouveau mouvement social n'est pas l'idéal car cela nuirait au bilan de l'exécutif. D'autant plus que le président Macky Sall est dans une posture de reconquête du pouvoir. Il se présente alors comme « *l'homme de la situation* » et expose ses capacités de gestion de crise.

En outre, la polyphonie de la communication gouvernementale expose la promotion des actions des membres de l'exécutif. Les hommes politiques sont motivés par leurs propres intérêts d'évolution de carrière. Il semble évident alors que la présentation des actions de l'État fait écho à une présentation du travail des membres de l'exécutif. En lisant les différents communiqués officiels, à l'instar de celui du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'on nous rappelle « *les efforts importants faits par l'Etat, ces dernières années pour procéder aux paiements dans les délais des allocations d'études dans les délais convenus avec les différents acteurs* ». Dans le cas d'une crise comme celle des bourses d'études qui a occupé l'actualité médiatique et captivée l'attention des citoyens, nous pensons que les acteurs de la communication étatique ont tout intérêt à promouvoir leurs activités. C'est une question de reconnaissance. À partir de là, le croisement des discours devient inévitable dans l'espace public. Citons le cas d'un des ministres conseillers spéciaux du président de la république ; il montera au créneau et se fera remarquer par ses propos virulents : « *Ce n'est pas simplement qu'on doit attendre qu'il y ait mouvement, qu'il y ait mort d'homme, pour régler le problème des étudiants. Gouverner, c'est prévoir* ». Il critique frontalement le gouvernement alors qu'il appartient au parti de la majorité présidentielle. Clairement, cet acteur se positionne aux yeux du public comme quelqu'un d'impartial qui dit « *sa vérité* ». Il semble couvrir ses arrières. La frontière est mince alors pour passer de la polyphonie à la cacophonie. En effet, signalons que le chef de l'État s'était fait chantre de la justice en adoptant la lexicographie adaptée. Et avec ces déclarations, ce ministre conseiller brouille le message d'unité émanant de la communication présidentielle. Ce type d'agissement se retrouve également quand le ministre des Forces armées pointe la responsabilité des étudiants dans le drame en qualifiant « *d'incident* » la mort de l'étudiant Fallou Sène. Une déclaration qui a mis le feu aux poudres et provoquée la consternation des étudiants.

En somme, il ressort de nos analyses que la communication gouvernementale est résolument protéiforme. Elle est le lieu d'expression d'une polyphonie discursive de ses acteurs.

Conclusion

Dans cette contribution, nous avons cherché à mettre en exergue la complexité de la communication gouvernementale au Sénégal. Nous sommes partie, d'abord d'un rapide tour historique pour montrer que l'exécutif sénégalais a toujours perçu l'enjeu stratégique de la communication présidentielle de Léopold Sédar Senghor à Macky Sall. Ensuite, nous avons convoqué la métaphore de la polyphonie pour témoigner la pluralité des acteurs et des

discours singuliers circulant en matière de communication gouvernementale. Enfin, en prenant appui sur la crise des bourses d'études ayant entraîné la mort de l'étudiant Fallou Sène, nous avons parlé de communication protéiforme pour traduire les particularités et les ambiguïtés qui caractérisent la communication gouvernementale. Nous avons insisté sur le rôle joué par les cadres dans l'exécution du processus de communication. Ainsi, l'exécutif est au carrefour de logiques qui se répercutent sur sa communication : enjeux politiques, enjeux sociaux. De là nous concluons que la communication gouvernementale est hybride, complexe, protéiforme.

Bibliographie

- **Ouvrage**

Blanchet, Jacques. (2011). *L'individu et la société*. Paris : L'Harmattan, 76 p.

Ellul, Jacques (1967). *L'histoire de la propagande*. Paris : PUF, 128 p.

Elias, Norbert. (1991). *La société des individus*. Paris : Fayard, 308 p.

Gerstlé Jacques. (2004). *La communication politique*. Paris : Armand Colin, 297 p.

Goffman, Erving (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit, 240 p.

Morin, Edgard. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : ESF éditeur, 158 p.

Samb, Djibril (2016). *Ecrits sur l'information et la communication, tome 1, Rapport sur l'amélioration de la communication de l'État : le traitement de l'information sensible*. Paris : L'Harmattan, 302 p.

- **Ouvrage collectif**

Mbianda, Patrice et Mouandjo Lewis, Pierre (2010). *Théories et pratiques de la communication*. Paris : L'Harmattan, 868 p.

- **Article scientifique en ligne**

Ansart-Dourlen, Michèle (2005). « Castoriadis. Autonomie et hétéronomie individuelle et collective. Les fonctions de la vie imaginaire ». *Cahiers de la psychologie politique*, 7. Url : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1111>, consulté le 15 mars 2012.

Balima, Serge Théophile (2000). « Les modes et systèmes d'information publique dans les communes au Burkina-Faso ». *Hermès, La Revue*, 28, p. 219-231. Url :

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HERM_028_0219, consulté le 12 mars 2017.

Charron, Jean (1995). « Les médias et les sources : les limites du modèle d'agenda-setting ». *Hermès, La Revue*, 17-18, p.73-92. Url : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15209/HERMES_1995_17-18_73.pdf?sequence=1, consulté le 03 septembre 2018.

Guèye 2, Moustapha (2015). « L'absence de débat public sur le conflit en Casamance : le talon d'Achille du processus de paix ». *Langues et littératures*, 19, p.45-60. Url : <http://www.ugb.sn/revues-lsh/images/GELL19/GELL19-04MoustaphaGueye.pdf>; consulté le 28 août 2018.

Guèye 1, Omar (2018). « Mai 68 au Sénégal : Dakar dans le mouvement social mondial ». *Socio, La nouvelle revue des sciences sociales*, 10, p.121-136. Url : <http://communicationorganisation.revues.org/637>, consulté le 30 septembre 2016.

• Site web

Amnesty international (1996). Sénégal : la pratique répandue de la torture demeure impunie tandis que se perpétuent les violations des droits de l'homme en Casamance, <https://www.amnesty.org/download/Documents/164000/afr490011996fr.pdf>, consulté le 03 septembre 2018.

Ba, Abba (2018). Politique et médias au Sénégal : une relation de méfiance, <http://cesti-info.sn/2018/05/10/rapport-de-pouvoir-entre-le-politique-et-les-medias-au-senegalune-relation-de-mefiance/>, consulté le 02 septembre 2018.

Centre national de Ressources textuelles et lexicales (CNRTL). Polyphonie, <http://www.cnrtl.fr/definition/polyphonie>, consulté le 21 juillet 2018.

Décret n° 2017-1533 du 07 septembre 2017 fixant la composition du gouvernement (2017). <https://www.sec.gouv.sn/d%C3%A9cret-n%C2%B0-2017-1533-du-07-septembre-2017-fixant-la-composition-du-gouvernement>, consulté le 10 septembre 2018.

Fabula (2007). La notion de polyphonie, http://www.fabula.org/atelier.php?La_notion_de_polyphonie, consulté le 21 juillet 2018.

Jeune Afrique (2009). Scandale au Sénégal: 133.000 EUR offerts par le président Wade à un agent du FMI, <http://www.jeuneafrique.com/depeches/101774/politique/scandale-au-senegal-133-000-eur-offerts-par-le-president-wade-a-un-agent-du-fmi-2/>, consulté le 15 août 2018.

Ly, Ousmane (2013). Sénégal : une communication gouvernementale en dents de scie, https://www.setal.net/SENEGAL-UNE-COMMUNICATION-GOUVERNEMENTALE-EN-DENTS-DE-SCIE_a13530.html, consulté le 30 août 2018.

Ndar Info. (2012). Communiqué du Conseil des ministres du 27 décembre 2012, https://www.ndarinfo.com/Communique-du-Conseil-des-ministres-de-ce-27-decembre-2012_a4448.html, consulté le 30 août 2018.

- **Thèse**

Hervé-Bazin, Céline (2009). *Femme, Eau et Développement durable : de l'invisible au visible*, thèse de doctorat en SIC, Université de Paris IV sorbonne – CELSA.

Ndiaye, Marième Pollèle (2014). *La communication intercommunale sur le changement climatique entre stratégies et paradoxes. L'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB)*, thèse de doctorat en SIC, Université Bordeaux Montaigne.

- **Mémoire de master**

Fall, Arame (2017). *La communication gouvernementale sénégalaise portée par le ministère de la Culture et de la Communication*, mémoire master Communication, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

Fusi, Mathieu (2014). *La communication de l'Etat en contexte de crise financière internationale*, mémoire master RETIC, Université Stendhal Grenoble 3, France.

- **Communications**

Dacheux, Eric (2010). *Revisiter le concept d'espace public à la lumière de deux objets frontières : l'économie solidaire et la BD*, Communication présentée lors du 17ème Congrès de la SFSIC, Dijon, France.

Gaye, Sahite (2016). *Vulnérabilité des usages numériques : approche communicationnelle de la complexité d'une violence technicisée*, Communication présentée lors du Colloque international « La violence dans tous ses états » 28-30 janvier 2016, Dakar, Sénégal.

Gaye, Sahite et Ndiaye, Marième Pollèle (2016). *La communication des organisations, pour une approche processuelle des crises*, Communication présentée lors du Colloque international « Crises, conflits et communication publique. Tendances récurrentes ou nouveaux enjeux ? » 11-12 mai 2016, Bamako, Mali.